

Le 28 mars 2018

Bulletin n° 018

## **POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX?**

Dans le tourbillon de notre existence mouvementée, il est parfois difficile de maintenir un équilibre entre le travail et la vie personnelle. Il arrive que nous ayons besoin de nous tourner vers quelqu'un en qui nous avons confiance. Lorsque le niveau de stress devient insoutenable, les déléguées et délégués sociaux sont là pour prêter une oreille attentive. Ils ont suivi une formation qui leur permet de le faire. L'idée de recourir à des déléguées et délégués sociaux ne date pas d'hier, et il est temps de les reconnaître dans notre convention collective.

### **Qui sont les déléguées et délégués sociaux?**

Le rôle de la déléguée ou du délégué social est d'écouter de manière active et d'agir comme personne ressource auprès des membres qui ont besoin d'aide. Sans être un thérapeute, la déléguée ou le délégué social est présent pour la personne qui vit des difficultés et qui ne sait pas vers qui se tourner. La déléguée ou le délégué social écoutera le membre et l'aidera à trouver la personne ou la ressource qui sera en mesure de lui offrir un soutien ciblé.

Nous cherchons à poursuivre la mise sur pied d'un réseau de déléguées et délégués sociaux et à le faire reconnaître dans la convention collective. Notre objectif n'est pas de remplacer le Programme d'aide aux employés (PAE), mais d'offrir des options supplémentaires.

### **L'entraide entre pairs**

Lorsqu'on vit une situation difficile ou que l'on souhaite simplement parler à quelqu'un, il est souvent plus facile de se tourner vers une consœur ou un confrère de travail. La déléguée ou le délégué social est formé pour offrir ce type d'aide. Son rôle lui impose aussi un respect rigoureux de la confidentialité. Le réseau de déléguées et délégués sociaux est tout à fait pertinent, car il repose sur des personnes de confiance, qui ont reçu une formation, qui sont sur place, prêts à écouter, et qui peuvent nous aiguiller vers les bonnes ressources.

### **Le réseau de déléguées et délégués sociaux : l'option par excellence!**

Solidarité,



Nancy Beauchamp

Chief Negotiator, RSMC Bargaining Unit



Sylvain Lapointe

Chief Negotiator, Urban Bargaining Unit

2015-2019 / Bulletin n° 336

/bt sepb 225 ab/scfp 1979

**Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue**